

## **Compte Rendu Du Point D'étape Du Fonds D'amélioration Des Conditions Vie Au Travail**

Présents : M. Montagnac, Mme Gazave, M. Thorel, et Solidaires Finances Publiques 93

En préambule, Solidaires Finances Publiques 93 regrette l'absence des autres organisations syndicales.

- **Point calendrier**

La 1ère étape, la consultation des agents (entre décembre 2021 et fin février 2022) : il y a eu près de 100 idées proposées par les camarades.

En suite, il y a eu 2 ateliers participatifs durant lesquels ont participé des agents.

Un recensement de référents par service devait prendre fin le 08 mars.

Ces référents serviront de relais entre les agents et la direction afin d'aménager des espaces de convivialité selon le catalogue monté par la division en charge.

S'il y a plusieurs services par site les référents devront s'organiser entre eux pour aménager un espace en commun.

- **Les projets retenus**

- ◆ Améliorer la convivialité des espaces communs et des espaces de travail, espaces intérieurs et pour certains sites des espaces extérieurs, notamment via une végétalisation des espaces.
- ◆ Local à vélo
- ◆ Matériels gymnastiques
- ◆ Gourdes personnalisées , la sérigraphie sera proposée par le biais , d'un « concours » ou de proposition
- ◆ Tri sélectif : des difficultés concernant ce projet sont rencontrées pour raccrocher des dépenses à ce fond.
- ◆ Financement de moment de convivialité.

- **Répartition du fonds**

- ◆ Le montant global s'élève à environ 198 000 euros.
- ◆ La répartition, tant pour l'amélioration des espaces communs et les moments de convivialité, sera effectuée selon le nombre d'agent par site.
- ◆ Un rééquilibrage sera effectué afin d'éviter que le Berlioz « phagocyte » une grande partie de ce fonds.

- **Les demandes de Solidaires**

- ◆ Une montée en gamme des mobiliers proposés dans le cadre de l'aménagement des espaces communs afin d'assurer une durabilité du mobilier
- ◆ Une communication sur Ulysse local du catalogue, des référents et des étapes de la mise en œuvre de ce fonds afin de renforcer la communication directe envers les agents.